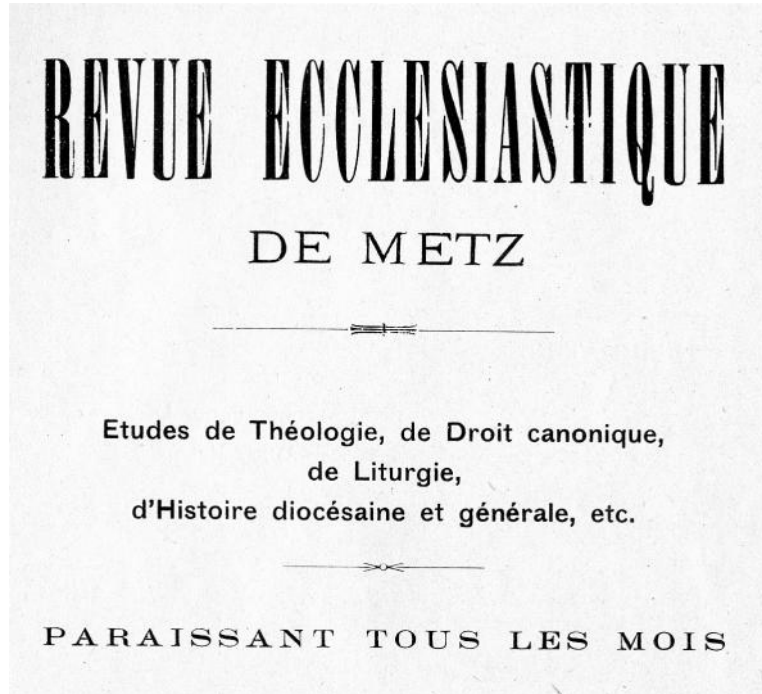


L'Église catholique et les vêtements féminins il y a moins d'un siècle



Au début du 20^{ème} siècle, l'évêque de Metz publiait tous les mois une revue à destination principalement du clergé de la Moselle, la Revue Ecclésiastique de Metz.

De 1871 à 1918, l'actuel département de la Moselle faisait partie de l'Empire d'Allemagne (constituant avec les départements du Rhin ce que les Allemands nommaient « La Terre d'Empire d'Alsace-Lorraine »).



Longtemps les textes continuèrent à être publiés en Français. Mais dès le déclenchement de la Grande Guerre en 1914, la revue porte un titre allemand et la plupart des textes sont publiés en langue germanique.

Cependant, la langue allemande, plus de 40 ans après l'annexion, n'avait toujours pas totalement supplanté le Français dans certains secteurs du département, notamment au chef-lieu, à Metz.

Aussi trouvons-nous encore des textes en Français en 1915 ...

C'est le cas du document reproduit ci-dessous et que signe l'évêque Willibrord (qui était d'origine allemande) :

28b. Contre l'indécence dans les vêtements.

La manière dont s'habillent les femmes tendant à devenir de plus en plus libre, il est du devoir de l'autorité ecclésiastique d'agir avec prudence et persévérance contre cet abus. Nous prions MM. les curés de donner, au prône paroissial, communication des avis suivants destinés aux femmes et aux jeunes

filles, dans la mesure, où ils le jugeront utile ou nécessaire pour leur paroisse. Il est malheureusement à craindre que le mauvais exemple donné sous ce rapport par la population des villes, ne trouve que trop d'imitateurs à la campagne, si nous n'intervenons pas à temps. Les pensées indiquées dans ces avis peuvent aussi servir de base à de plus amples développements, là où il y a lieu.

* * *

Femmes et jeunes filles chrétiennes,

La guerre terrible, dont nous avons tous à souffrir, a eu d'heureuses conséquences sous bien des rapports. On constate avec bonheur de toutes parts un réveil de l'esprit religieux et le retour vers Dieu de tant d'âmes égarées. Toutefois la guerre n'a pas encore achevé son œuvre. Il est inconcevable que, malgré la gravité tragique des circonstances que nous avons à traverser, tant de femmes et de jeunes filles continuent à se vêtir comme si le précepte de la décence chrétienne n'existait pas pour elles. Beaucoup d'entre elles font précisément l'opposé de ce que demande l'apôtre saint Paul : « *Que les femmes portent des vêtements décents, qu'elles se parent avec pudeur et simplicité* » (1). Pendant que nos soldats ont à supporter les nombreuses privations que leur impose la guerre et qu'ils exposent continuellement leur vie pour nous, des femmes et des jeunes filles chrétiennes n'ont pas honte de porter des vêtements qui bravent non seulement la modestie chrétienne, mais qui sont en plus un outrage à la vie de sacrifices que leurs époux et leurs frères sont obligés de mener en campagne.

Femmes et jeunes filles chrétiennes, souvenez-vous

(1) I Tim. II, 9.

de votre dignité et ne vous permettez pas à vous-mêmes, ni ne permettez à vos filles, quoi que ce soit, qui fût en contradiction avec cette dignité ou avec les graves circonstances où nous vivons. Gardez-vous de provoquer encore plus la colère de Dieu.

Par suite du péché originel, notre nature est encline au mal. C'est surtout dans notre chair que nous portons cette corruption. C'est pourquoi la décence chrétienne exige que nous couvrions notre corps d'une manière décente et que nous nous gardions bien de l'exhiber d'une manière provocatrice. Ce devoir est tellement pressant, que l'apôtre saint Paul pose la question : « *Est-il bienséant qu'une femme prie Dieu sans être voilée ?* » (1), et que Tertullien blâme les vierges qui portent des voiles trop transparents (2). Comment peut-on concilier avec la morale chrétienne un vêtement trop étroit, qui laisse trop apparaître les formes du corps, ou qui est trop transparent, ou même percé à jour, et ne couvre pas suffisamment les bras et la poitrine ?

Femmes et jeunes filles chrétiennes, souvenez-vous qu'un habit inconvenant dénote aussi des sentiments analogues. Quiconque s'en revêt, se déconsidère lui-même, fait tort à sa propre réputation et, outre le péché personnel, commet encore celui de scandale, dont il portera un jour devant le tribunal de Dieu la terrible responsabilité. « *Malheur au monde à cause des scandales* », dit le Sauveur. « *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive* » (3). Malheur à vous, femme ou jeune fille chrétienne, si par l'indécence de votre vêtement vous causez la chute d'une seule

(1) I Cor. XI, 13.

(2) *De velandis virginibus*. cap. II.

(3) S. Math. XVIII, 7.

âme. Vous aurez à en rendre compte au divin Juge. Les Saintes Écritures disent d'Ève : « *C'est par une femme que le péché a commencé ; c'est à cause d'elle que nous mourons tous* » (1). Loin de suivre, par conséquent l'exemple coupable de notre première mère, imitons plutôt celui de la virginale Mère de Dieu, qui nous a valu la grâce et le salut éternel. Pensez à Marie et imitez sa modestie et la pureté de ses mœurs. Demandez-vous : « Que dirait la Vierge Marie de mon vêtement ou de ceux de mes filles ? » Eloignez ensuite sans pitié tout ce qui ne trouverait pas l'approbation de la Très Sainte Vierge.

Si ces avis doivent être observés partout et en toutes circonstances, ils doivent l'être tout particulièrement dans la maison de Dieu. Le respect dû à l'Hôte divin qui y réside vous fait un devoir évident de n'y point paraître dans un costume que saint Jean Chrysostome blâme sévèrement par les paroles suivantes : « Etes-vous entré à l'église pour danser ou pour vous adonner à des plaisirs coupables ou pour vous donner vous-même en spectacle aux autres ? Ce n'est pas là l'attitude de la supplication. Vous êtes venu pour obtenir de Dieu la rémission de vos péchés ; vous devez implorer ce pardon avec larmes et gémissements et vous vous présentez avec une parure aussi coupable que déplacée.

Femmes et jeunes filles chrétiennes, je vous adresse instamment la parole de l'apôtre saint Paul : « *Que votre modestie soit connue de tous les hommes ; le Seigneur est proche* » (2).

Metz, le 4 mai 1915.

† WILLIBRORD,
Évêque de Metz.

(1) Eccli. XXV, 23

(2) Phil. IV, 5.

À titre de curiosité, je joins à ce document un autre très court texte. Il n'a pas de rapport direct avec le sujet traité ci-dessus. C'est tout simplement un signe du raidissement de la position allemande en territoire annexé, à partir de 1914 :

42b. Prononciation du latin.

J'engage MM. les ecclésiastiques, afin de tenir compte des circonstances actuelles, à s'appliquer, dans le chant d'église, à éviter la prononciation française du latin. Il doit en être ainsi, surtout dans les paroisses de langue allemande et dans celles où l'on parle les deux langues. Les jeunes prêtres notamment, je l'espère, se conformeront à ce désir, vu que la prononciation allemande leur est plus familière.

Metz, le 2 octobre 1915.

‡ WILLIBRORD,
Évêque de Metz.

Michel Seelig